

## L'ajustement au quotidien

**E**N se rendant au marché de Madina, son seau en plastique sous le bras, Binta Diallo se demandait comment elle allait faire pour acheter, avec les 500 FG (1) que son mari lui avait laissés pour « la sauce » comme il le faisait quotidiennement, les ingrédients nécessaires à la préparation du plat familial du jour : riz avec une sauce à base d'huile, de concentré de tomate, avec un oignon et un morceau de poisson fumé pour le goût. Les prix augmentent si vite et la somme reste désespérément la même depuis des années...

Ainsi peuvent commencer aussi bien un article d'hebdomadaire grand public sur la Guinée de 1989 que les prochaines aventures de SAS, selon une technique journalistique bien rôdée censée montrer comment la haute politique influe sur la vie quotidienne des humbles, ou, à l'inverse, la distance qui existe entre d'âpres et spectaculaires débats au sommet et une réalité quotidienne apparemment immuable.

Au premier abord, le quotidien de la ménagère de Conakry ressemble fort à celui de sa sœur de Niamey ou de Cotonou, autres capitales de pays « sous ajustement ». Pourtant, que de bouleversements depuis le décès d'Ahmed Sékou Touré en mars 1984.

Pour mesurer l'évolution de la micro-économie de la Guinée, il est bon de rappeler comment fonctionnait le système du temps des dernières années de la présidence Sékou Touré.

### **Le ravitaillement : un système qui avait sa logique et ses avantages**

---

Après l'alerte qu'avait constituée la manifestation des femmes en 1977 qui avait vu les ménagères de Madina, exaspérées tout autant par les pénuries que par les exactions des policiers, marcher sur le palais présidentiel, le pouvoir politique s'était rendu

compte que des marmites bien remplies avaient autant d'importance qu'une ligne idéologique juste pour assurer sa pérennité. Encore fallait-il pouvoir assurer le ravitaillement de la capitale en riz, denrée de base de l'alimentation et produit symbole.

La plus grande partie de la Guinée maritime, arrière pays proche de la capitale, connaît des conditions agro-climatiques favorables à la culture du riz. Les distances ne sont pas insurmontables et, si le réseau routier n'est pas en bon état, il existe des possibilités de transport par pirogues, comme cela existe et fonctionne pour le bois de chauffage. Dans ces conditions, la satisfaction des besoins de la population de la capitale, estimés sur une base mensuelle de 8 kilogrammes par habitant et par mois à environ 70 000 tonnes par an, n'apparaissait par un objectif utopique. Mais le système des « normes de commercialisation » en vigueur dans les campagnes (livraison forcée de 103 kg de paddy par paysan adulte à un prix fixé de 15 sylis par kg) n'a certainement pas été incitatif pour le développement de la production et, conséquence logique, c'est aux importations qu'il a été fait appel pour alimenter les magasins d'État. Il y avait toujours un cargo provenant du Sud-est asiatique qui croisait dans le Golfe de Guinée, et les revenus de la bauxite en permettaient l'achat. Ce riz, débarqué en quantités croissantes dans les ports de Conakry et de Kamsar (terminal ferroviaire de la principale région minière), devait encore être distribué. Comme il n'était pas question de faire appel aux commerçants privés dont l'existence était tantôt tolérée, tantôt contestée, l'État a utilisé son propre circuit censé commercialiser la production nationale pour alimenter la capitale, puis l'ensemble des centres urbains, en servant en priorité ses militaires et ses fonctionnaires.

Ainsi s'est trouvé perverti le système du « ravitaillement », à l'origine un moyen d'allocation optimale et planifiée des biens de consommation, qui va se trouver transformé en un système de distribution de produits importés. Le ravitaillement va profondément marquer toute une génération de Guinéens, tout au moins ceux vivant dans les principales villes. Il garantissait à chaque chef de famille, moyennant un carnet sur lequel était inscrit la liste des personnes dont il avait la charge, l'accès aux magasins d'État où étaient vendus aux prix officiels le riz ainsi que tous les biens de première nécessité. Officiellement, ces prix n'étaient pas subventionnés puisque, au taux officiel de 1 dollar américain pour 25 sylis, un prix de vente de 20 sylis par kilogramme de riz reflétait bien le prix de revient du riz importé. Quant au riz local acquis au pris de 15 sylis, la différence de 5 sylis par kilogramme

(1) Un franc guinéen valait 2,5 centimes français au moment de sa création le 6 janvier 1986 et vaut environ 1 centime français à la fin de l'année 1989.

pouvait couvrir les coûts de commercialisation. En fait, c'était la fixation arbitraire du cours de la monnaie qui rendait possible cette fiction.

Pour le pouvoir en place, le système du ravitaillement présentait des avantages. La distribution des carnets de ravitaillement permettait le contrôle de la population. Ces carnets pouvaient être distribués sur les lieux de travail, par le syndicat, à l'issue de réunions d'information politique. La population urbaine y trouvait son compte tant que les magasins se trouvaient ravitaillés, assurée de trouver les produits alimentaires de base ainsi que certains produits manufacturés (tissus). Si l'on ajoute que l'accès aux soins médicaux était gratuit ainsi que la scolarité des enfants, qu'un emploi dans l'administration ou une société d'État était garanti aux diplômés, que les loyers publics étaient peu élevés, que les loisirs étaient organisés (avec en plus un club de football plusieurs fois de suite champion d'Afrique), le tout sans autre obligation que celle de la présence (sur le lieu de travail, aux réunions politiques), on peut affirmer que le fonctionnaire guinéen jouissait d'une certaine qualité de vie.

Pour ceux qui souhaitaient un peu plus de confort, voire de superflu, un système comparable existait pour les biens de luxe (électroménager, téléviseur, automobile) à la différence que ces avantages étaient attachés à la fonction (dans l'administration ou dans le parti) et que le prix à payer était remplacé par le temps (passé à militer, à attendre une promotion, à attendre son tour). Ainsi s'était constituée une véritable « nomenklatura » qui savait finalement se contenter de peu et surtout savait éviter toute ostentation exagérée ; ceux qui ne se faisaient pas à ce système devaient choisir entre l'émigration (les plus nombreux) ou la prison.

### **La perversion du système**

---

Pour qu'un tel système économique puisse fonctionner, il faut un pouvoir politique fort et une politique monétaire rigoureuse. Fort, le pouvoir politique de Sékou Touré l'était, même s'il ne faut pas se faire trop d'illusion sur l'adhésion idéologique des masses. La politique monétaire par contre, rigoureuse à ses débuts, est devenue progressivement laxiste.

L'économie de la Guinée sous Sékou Touré était sous-monétarisée. Dans les campagnes, l'autoconsommation était la règle, le troc était fréquent ; dans les villes, le système du ravitaillement laissait à la monnaie un rôle marginal. Les relations économiques (frauduleuses) aux frontières utilisaient le franc CFA comme monnaie de référence et d'échange. Même les relations économiques

internationales officielles avec l'URSS et les pays d'Europe de l'Est se faisaient sous forme d'accord de troc (bauxite contre produits manufacturés). L'incitation à l'épargne des ménages était faible (peu de produits manufacturés à acheter, pas de société de capitaux, pas de locataire potentiel pour une habitation de rapport) et celle-ci servait surtout à assumer les obligations sociales (fêtes, solidarité familiale, pèlerinage à La Mecque).

Après 1978 et la relative ouverture de la Guinée sur l'extérieur, la gestion monétaire a commencé à se relâcher. L'offre de crédits internationaux sous forme monétaire, nouvelle en Guinée puisque jusqu'alors le principal créancier, l'URSS, fournissait essentiellement des équipements en nature, a fait gonfler la masse monétaire. La dégradation dans la gestion des banques et des entreprises publiques a aussi contribué à augmenter la masse de billets en circulation. Si la valeur officielle du syli restait fixe, une décote importante est rapidement apparue sur le marché parallèle jusqu'à atteindre un rapport de 1 à 10 en 1984 (Le dollar américain cotait 250 sylis sur le marché parallèle contre toujours 25 sylis sur le marché officiel).

Un tel écart a entraîné aussitôt un florissant marché noir sur les produits que pouvaient acquérir ceux qui avaient accès aux devises : personnels des banques, hauts fonctionnaires, mais aussi bénéficiaires de bourses d'étude et de stage dans les pays occidentaux ou pèlerins pour La Mecque. Un tel écart rendait même rentable le trafic sur le riz importé avec les pays voisins : une fois défalqués les frais de transport (nuls si l'on pouvait bénéficier d'un véhicule de service), les pots de vin à verser aux multiples barrages sur les routes menant aux frontières, la revente de quelques sacs laissait un bénéfice substantiel. Le riz ne tarda pas à être rejoint par d'autres produits dans ce commerce illicite : les carburants en particulier prirent le chemin du Sierra-Léone proche et en situation de pénurie permanente alors même qu'il devenait difficile de s'approvisionner à l'intérieur de la Guinée.

Tant qu'il n'existait pas de marché parallèle sur lequel écouler ces produits détournés, il n'y avait guère d'intérêt à disposer d'excédents sur sa consommation personnelle qui était correctement couverte par le ravitaillement. Par contre, dès l'apparition du marché noir, d'abord sur le riz puis sur la plupart des biens, il devenait intéressant de pouvoir disposer de ces excédents puisqu'ils pouvaient trouver à se revendre. Les carnets de ravitaillement ont vu le nombre de personnes à charge déclarées augmenter spectaculairement, en connivence avec les distributeurs de ces carnets qui faisaient de même (2).

Le pouvoir politique tolérait cette situation. Par usure de la mobilisation idéologique ? Parce qu'il était atteint lui-même par la corruption ? Parce que c'était une façon de compromettre d'éven-

tuels contestataires et de contrôler ainsi plus subtilement la population ? Un peu pour toutes ces raisons, certainement.

Un jeune cadre qui n'aurait pas voulu rentrer dans le système n'aurait pas pu « tenir » longtemps, sauf à imposer à lui-même et à ses proches un ascétisme qui n'était plus de mise. La tentation de la consommation, la pression d'une famille qui ne comprendrait pas que son fils refuse de se servir, et donc d'en faire bénéficier les siens et ses propres parents, le danger même d'une attitude trop rigoriste qui pourrait passer pour une forme de reproche muet adressé aux collègues, donc au système, tout cela était trop lourd pour que chacun, avec plus ou moins mauvaise conscience, évite de sombrer. A partir de là, toute contestation politique était interdite puisqu'il était facile, en cas de besoin, d'exhiber les malversations de celui qui osait prétendre vouloir donner des leçons. Quant à ceux qui, mis à part le proche entourage de Sékou Touré, abusaient de leur position, commettaient l'erreur de trop montrer leur fausse richesse, oubliaient de redistribuer suffisamment, une dénonciation anonyme suivie d'un séjour dans un camp de détention avaient tôt fait de les ramener dans la norme. Alors, faute de pouvoir mener trop ostensiblement un grand train de vie, les bénéficiaires thésaurisaient en dehors du système bancaire qui avait perdu toute crédibilité.

Un nouvel équilibre était ainsi réalisé, moyennant un endettement extérieur croissant rendu nécessaire par des importations de plus en plus importantes de biens de consommation. Le régime avait renoncé à obtenir de la campagne (du paysannat ou des grandes fermes d'État) qu'elle nourrisse les villes. On lui demandait simplement d'être auto-suffisante et de se faire oublier. Cet équilibre ne dura pas longtemps. Le début du remboursement des emprunts extérieurs contractés à la fin des années soixante-dix lié à la difficulté à obtenir de nouveaux prêts (phénomène que la Guinée n'était pas seule à connaître) a rendu aléatoire le financement des approvisionnements en biens de consommations et des pénuries sont apparues. Le nombre de produits que le salarié de Conakry pouvait se procurer avec son carnet de ravitaillement s'est réduit pour se limiter à l'essentiel : riz, pain, huile, concentré de tomate. Les distributions, moins régulières puis insuffisantes, furent transférées sur les lieux de travail, dans les casernes.

(2) Cette habitude de gonfler le nombre de personnes à sa charge dans les villes s'est poursuivie lors des recensements de population, au cas où un hypothétique recouplement avec les chiffres inscrits sur les carnets serait effectué. Dans les campagnes, on

procédait de façon exactement inverse pour cause de normes de commercialisation. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de la faible fiabilité des résultats des recensements de population effectués à l'époque en Guinée.

## La désagrégation du système

Le décès de Sékou Tourré en mars 1984 puis la prise de pouvoir par l'armée une semaine plus tard vont accélérer la désagrégation du système mais celle-ci était déjà entamée du temps de l'ancien président.

Seule différence immédiate, mais considérable, la fin de l'encadrement permanent de la population et de l'appareil d'État par le parti va ouvrir aux Guinéens un champ de libertés : liberté d'expression, réelle même si elle apparaît timide à des yeux d'occidentaux, liberté d'entreprise, liberté de commerce, liberté de consommation. L'apprentissage de ces libertés s'est fait avec lenteur. Cela était trop nouveau pour des Guinéens habitués à la prudence et à la dissimulation pendant vingt-cinq années. L'irréversibilité de la situation politique n'était pas acquise comme la tentative de coup d'État de Diarra Traoré de juillet 1985 l'a montré. Ce n'est que très progressivement que ceux qui avaient pu constituer des réserves financières les ont utilisées pour créer de petites entreprises, développer leurs commerces, construire, consommer. De toute façon, la pénurie de devises limitait les importations et peu nombreux étaient ceux qui pouvaient changer leurs sylis en devises et se sentir suffisamment sûrs d'eux pour s'offrir le signe par excellence de la richesse : la *Mercedes Benz*.

Dans les campagnes, le changement était encore plus lent bien que l'une des premières décisions du nouveau régime ait été de mettre fin au système des normes de commercialisation (ce qui n'a pas empêché certains préfets de continuer de l'appliquer jusqu'en 1985, dix-huit mois après). De toute façon, le changement politique était intervenu trop tard pour qu'il puisse influencer sur la campagne agricole 1984 qui démarre en avril et l'attitude était toujours à l'expectative pour la campagne 1985. Pendant toute cette période, des négociations avec les bailleurs de fonds occidentaux pour une aide financière massive étaient menées. On savait quelles en seraient les grandes lignes en ce qui concerne les ménages (changement des signes monétaires, augmentation des prix des biens de consommation).

Une enquête sur les dépenses des ménages de la ville de Conakry réalisée par le ministère du Plan et de la Statistique de Guinée en novembre 1984 (soit bien avant les mesures d'ajustement économique) a permis d'avoir la première observation quantifiée sur la structure des dépenses des ménages (3). Cette enquête a montré que sur une dépense totale mensuelle moyenne de 30 000 sylis par ménage (soit l'équivalent de 10 000 francs fran-

(3) Jusqu'alors, la structure de consommation des ménages était déterminée par le Plan et trouvait sa traduction dans les carnets de ravitaillement.

çais au cours officiel, mais seulement 1 000 francs au cours parallèle), l'alimentation représentait 61 % et le riz importé à lui seul 11 %. Mais l'enquête a aussi montré une surprenante homogénéité du poste de dépenses alimentaires, et cela quelle que soit la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage ainsi que le niveau de dépenses global du ménage. En 1984, riche ou pauvre, la base de l'alimentation était constituée d'un plat de riz importé avec une sauce à base d'huile, de concentré de tomate (les deux importés), de quelques condiments, d'un peu de poisson (provenant des versements en nature effectués au port par les chalutiers étrangers) ou plus rarement de viande (aussi importée), tous ces produits achetés dans le cadre du ravitaillement les bons mois, sur le marché à des prix nettement plus élevés lorsque le ravitaillement se faisait attendre.

Ce régime alimentaire, même s'il n'était pas idéal pour un nutritionniste, respectait quand même les grands besoins humains pour un coût finalement peu élevé. Le calcul montre que la fantaisie coûtait cher : à pouvoir nutritif égal, le même plat à base de riz national, de pâte d'arachide, de légumes, de poisson acheté au marché ou de viande locale aurait coûté le triple de ce qu'il revenait à partir des mêmes produits importés.

Pour les autres postes de dépenses, des inégalités apparaissaient, mais pas considérables, concernant en particulier le transport et les dépenses de biens d'équipement. Cette enquête mettait aussi en évidence un paramètre qu'il faut avoir à l'esprit si l'on veut comprendre à quel point était délicate la mise en œuvre de la réforme économique : pour le ménage type qui comporte neuf membres, dont deux actifs (un salarié et un non-salarié), *les revenus « officiels » (salaires, bénéfices artisanaux et commerciaux) ne permettaient de couvrir que 40 % des dépenses.* Le reste devait être financé par d'autres moyens (rationnaires surnuméraires sur la carte de ravitaillement, deuxième activité pour les fonctionnaires, bénéfices divers plus ou moins licites et surtout la redistribution au sein de la famille quand l'un de ses membres occupait une position privilégiée). Le salaire moyen dans la fonction publique qui était de 6 500 sylis par mois ne permettait pas à lui seul de faire vivre une famille de quatre personnes, il ne couvrait que les dépenses prévues par le carnet de ravitaillement.

L'enquête de novembre 1984 avait aussi comme objectif d'estimer le coût pour les ménages des mesures d'ajustement des prix qui étaient envisagées dans le cadre de la réforme économique et financière. C'est elle en particulier qui devait permettre de déterminer le montant de l'indemnité versée en complément des salaires pour compenser l'augmentation du prix du riz et la suppression du système du ravitaillement, deux des conditions imposées par la Banque mondiale et le FMI.

## **L'ajustement structurel et ses conséquences pour les ménages**

---

Le changement des signes monétaires et la dévaluation liée annoncés le 6 janvier 1986 ainsi que la fermeture des anciennes banques ne touchèrent directement et immédiatement que les ménages dont un des membres travaillait dans une de ces banques. Les employés mis au chômage technique continuaient de percevoir leur salaire, mais ils n'avaient plus accès aux devises ni aux avantages que l'on pouvait tirer d'institutions de crédit qui fonctionnaient depuis plusieurs mois hors de tout contrôle, ce qui représentait un manque à gagner considérable, pour leur ménage propre mais aussi pour leur famille, vu l'importance des redistributions.

L'échange des billets de banque libellés en sylis contre les nouveaux francs guinéens sur la base de un franc guinéen pour un syli occupa une bonne partie des mois de janvier et février 1986. Le gouvernement du président Conté ayant décidé que tous les billets seraient immédiatement échangés quel que soit le montant présenté et sans qu'il soit demandé d'explication sur leur origine (les conditions seront différentes pour les comptes bancaires particuliers), toutes les masses de billets thésorisées depuis des années firent leur réapparition. Tout fut effectivement échangé, aucun particulier ne fut lésé. Au total, ce sont 21 milliards de sylis en coupures de 1 syli à 500 sylis pour les plus grosses qui seront échangés.

Une seconde série de mesures importantes fut annoncée au mois de février 1986 : augmentation du prix officiel du riz qui passe de 20 FG (20 anciens sylis) le kg à 80 FG, prix correspondant à celui pratiqué sur le marché pour le riz importé revendu ou pour le riz local ; augmentation du prix de l'essence (de 30 FG à 100 FG le litre) ; suppression du ravitaillement et restructuration des circuits commerciaux avec mise en place de sociétés privées agréées et d'une société d'économie mixte reprenant la distribution en gros des produits alimentaires de première nécessité. Parallèlement, pour compenser le surcroît pour les ménages des hausses de prix, une indemnité mensuelle compensatrice de la hausse du riz de 3 000 FG et une prime de vie chère de 5 000 FG étaient instituées. Le montant de l'indemnité compensatrice avait été déterminé rationnellement : le carnet de ravitaillement prévoyant une attribution moyenne de 50 kg de riz (un sac), le prix à payer pour ce sac passait de 1 000 FG à 4 000 Fg, soit une hausse mécanique de 3 000 FG. C'est ce montant qui a été retenu pour l'indemnité, le bilan étant globalement équilibré pour le budget du ménage.

Dans la pratique, les choses n'ont pas été perçues ainsi. Ne parlons pas du bénéficiaire qui avait réussi à faire inscrire sur son



carnet de ravitaillement plus de personnes à charge qu'il n'en avait réellement et qui pouvait revendre l'excédent acheté à 20 FG au prix de 80 FG. Il y avait là une perte sèche, ne portant pas sur des montants individuels importants, mais concernant quand même beaucoup de monde. C'était aussi une traduction de la volonté de moralisation de la vie économique qui accompagnait la réforme. Mais pour le fonctionnaire guinéen qui a grandi dans une économie sous-monétarisée, le budget fonctionne d'une autre façon que celle à laquelle sont habitués les salariés des pays industrialisés avec la globalisation des ressources et leur non affectation *a priori*. En particulier, les très faibles prix du riz et des produits alimentaires de base (comparés à ceux d'autres biens ou services) et le fait que ces produits soient distribués sur le lieu de travail en avaient fait des biens à part, hors marché, une sorte de paie en nature. En faire des biens ordinaires, qu'il faut acheter, a choqué. Il y a bien l'indemnité en monnaie, mais « ce n'est pas pareil, maintenant, il faut payer le riz ».

L'emploi accru de la monnaie pour la satisfaction des besoins de base va se faire au détriment d'autres postes de dépenses, en particulier des obligations sociales. Ce phénomène n'est pas exceptionnel et a été observé ailleurs en Afrique en période d'ajustement. Une grande partie des revenus monétaires était en fait dépensée *via* pour des collectes à l'occasion de fêtes, événements familiaux dans les familles des collègues (et dans ce cas, tantôt l'on versait, tantôt l'on recevait) ou pour l'aide à la famille. La gestion différente du budget avec plus de biens et de services à payer, le tarissement progressif des sources de revenus parallèles avec le réajustement des prix, l'inquiétude pour son emploi avec la restructuration du secteur public et la perspective de trains de licenciements dans la fonction publique mais aussi la tentation de la dépense avec des marchés qui se réapprovisionnent et le droit de consommer des produits de luxe, de construire, d'investir sans risquer la lettre de dénonciation d'un voisin envieux, tout cela va porter un coup à l'esprit de solidarité et d'entraide qui avaient finalement permis de tenir pendant les années sombres.

Mais le plus grand danger allait venir de la spéculation des commerçants privés qui devaient prendre le relais des sociétés d'État liquidées pour l'approvisionnement et la distribution du riz et, accessoirement, d'autres produits stratégiques (farine, huile). Trois alertes sérieuses ont entraîné une flambée des prix et une forte tension politique. La première est survenue dès le mois d'avril 1986, soit deux mois à peine après la mise en place de la distribution par le secteur privé. Un différent avec l'administration sur la ristourne dont bénéficieraient les redistributeurs (les commandes en gros sur le marché international ont continué d'être assurées par l'État pendant 18 mois) a été à l'origine de la crise qui

a obligé à réinstaurer en catastrophe mais temporairement le ravitaillement dans les quartiers. La seconde a eu lieu en mai 1987 suite à une mauvaise programmation dans les approvisionnements et la troisième en juillet 1988, alors que les commerçants privés avaient pris en main la totalité de la filière. Chaque fois, l'intervention personnelle du Chef de l'État a été nécessaire pour rétablir la situation, contribuant à conforter le riz comme produit symbole chargé de toutes les craintes face à un avenir incertain.

Même s'ils étaient les plus sensibles et les plus présents dans les esprits, les produits alimentaires n'étaient pas les seuls happés dans la tourmente des prix. Les carburants, les transports puis plus tard l'électricité, l'eau, on connu des réajustements de prix. A chaque fois, des rentes de situation se perdaient, non sans résistance. Quatre années ont été nécessaires pour liquider la société nationale de distribution de carburants, véritable gouffre financier, et la remplacer par une société d'économie mixte. La vérité des prix dans le secteur des transports terrestres et aériens n'a plus rendu possibles les voyages de faveur à l'intérieur qui permettaient d'assister à un événement familial (décès le plus souvent) et donc de faire face à ses obligations sociales. Un autre exemple de ce bouleversement dans les habitudes est fourni par les biens d'équipement (véhicules, électroménager) que la société d'import-export soviétique fournissait en échange de bauxite dans le cadre d'accords de compensation. Ces biens revendus au prix officiel du syli à des hauts fonctionnaires (ou militaires) qui attendaient leur tour pendant des années représentaient un avantage en nature fort convoité, soit pour l'usage personnel qui pouvait en être fait, soit pour le bénéficiaire qui en était tiré à la revente sur le marché. Le premier arrivage qui a suivi la dévaluation (en juin 1986) était très attendu. Le FMI demanda évidemment que les prix de cessions soient réajustés. Il n'obtient pas gain de cause et les « ayants-droits » purent partir au volant de leur *Lada* en déboursant 250 000 FG, soit douze fois moins que ce qu'il en coûtait chez un importateur. Un doute s'était glissé dans l'esprit des fonctionnaires qui espéraient qu'un des privilèges auquel ils étaient le plus attachés échapperait à la tourmente. Pour le deuxième arrivage en janvier 1987, il n'y eut pas de nouveau miracle, le véritable taux de change fut appliqué et c'est à 3 millions de FG que les *Lada* furent proposées aux fonctionnaires qui attendaient leur tour depuis dix années (4).

(4) Bien entendu, à ce nouveau prix, personne parmi ceux dont « c'était le tour » n'en acheta et les *Lada* furent finalement distribuées comme véhicules de fonction aux officiers de l'armée. Financièrement, le budget de l'État n'y trouva pas son compte mais le FMI avait eu gain de cause sur les

principes. L'électroménager ne trouva plus non plus d'acquéreur aux nouveaux prix. Ainsi disparurent des marchés de Conakry les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs soviétiques pour être remplacés par des modèles occidentaux.

Dans les campagnes, la fin des livraisons forcées, la confirmation début 1986 de la liberté des prix et du commerce, la flambée des prix dans les villes en avril 1986 et mai 1987 ont constitué autant de signaux qui ont décidé les paysans à sortir de leur expectative. Les champs cultivés sont redevenus visibles, les superficies et les quantités récoltées ont augmenté ainsi que les excédents expédiés sur les marchés. C'est certainement dans les campagnes que les résultats sont les plus manifestes quatre années après le lancement de la réforme économique.

Une enquête sur la consommation des ménages de Conakry réalisée en décembre 1986, du même type que celle de novembre 1984, permet de mesurer le chemin parcouru. Elle met d'abord en évidence l'inflation qui aura été forte (72 % pendant l'année 1986. Ce chiffre passera à 37 % et 30 % en 1988) puisqu'il faut 83 000 FG pour acheter la même quantité de biens et services que les 31 000 sylis de 1984. Elle montre que les ménages, en moyenne, consomment plus de produits locaux, y compris le riz étuvé considéré comme un produit de luxe, corroborant les observations faites dans les campagnes sur le développement rapide des cultures maraîchères, la bonne récolte de riz, la relance de l'élevage et de la pêche artisanale. Mais en même temps, elle montre que derrière le très net accroissement global de la demande, traduisant l'élévation du niveau de vie, des comportements différenciés apparaissent liés à des écarts croissants de revenus (ou à la possibilité de les dépenser en moyens de transport, constructions, équipements, ce qui n'était pas le cas en 1984). La société urbaine a évolué mais une proportion importante des ménages est restée au niveau de la survie. Enfin le salaire moyen dans la fonction publique, que diverses augmentations et primes compensant tout juste la hausse des prix avaient amené à 18 500 FG, ne permettait toujours de couvrir que 20 % des dépenses d'un ménage de 9 personnes et était insuffisant pour à lui seul faire vivre une famille de 4 personnes.

Avant d'augmenter en termes réels les salaires, la réforme prévoyait la diminution du nombre de fonctionnaires (et de militaires) et donc des licenciements. Si la mesure ne provoqua pas de levée de boucliers lorsqu'il s'est agi de fermer les anciennes banques et sociétés commerciales, c'est parce que ces administrations et leur personnel étaient particulièrement peu estimés par la population, et puis leur salaire continuait d'être versé aux employés licenciés. La résistance a été beaucoup plus grande lorsqu'il s'est agi de liquider les unités de production et de déflater les effectifs dans les administrations centrales. Des arguments politiques (atteinte à la souveraineté nationale) et sociaux forts (que vont devenir les familles dont le chef va se trouver licencié ?) ont été avancés, surtout l'opération comportait des risques importants en terme d'ordre

public. Elle eut pourtant lieu. A partir de juin 1987 et jusqu'à fin 1988, les fonctionnaires durent subir des tests destinés à déterminer ceux qui seraient retenus dans la fonction publique rénovée. L'opération fut longue, délicate (plus d'une année s'écoula parfois entre le passage des tests et la publication des résultats) mais se déroula finalement sans trop de contestation. Ce résultat était très loin d'être évident et est certainement à mettre au crédit du pragmatisme déterminé du nouveau pouvoir politique.

Des mesures de compensation ont été prévues pour ceux qui n'étaient pas retenus (5). Ces mesures, en repoussant de plusieurs années le moment où les exclus se retrouveront sans ressources, ainsi que l'étalement dans le temps du processus ont permis de franchir un premier cap difficile. Il reste encore à accroître la productivité des administrations. Parallèlement, les agents maintenus ont commencé de percevoir des primes de technicité (entre 5 000 et 9 000 FG) représentant la première augmentation réelle de pouvoir d'achat depuis 1984 et de nouvelles grilles de salaires se sont progressivement mises en place. Paradoxalement, ce sont ces derniers qui ont été le plus déçus car, en référence à ce qu'ils connaissaient des salaires en Côte-d'Ivoire, point de comparaison obligé de tous les discours de Sékou Touré, les nouveaux salaires restaient très en deçà. En fait, c'est à ce moment que les fonctionnaires guinéens ont vraiment mesuré la distance qui séparait leur économie de celle du voisin et rival de toujours.

### **L'ajustement en vitesse de croisière**

Quatre années après le lancement de la réforme, les ménages guinéens sont très loin d'en avoir « digéré » tous les effets mais un regard sur le passé montre le chemin parcouru. Il reste encore beaucoup à faire pour réhabiliter les infrastructures, créer un tissu industriel, conforter les nouvelles structures commerciales, réorganiser les administrations. Le passage d'une économie planifiée en situation de faillite virtuelle à une économie de marché convalescente demande beaucoup de temps. Le processus est finalement plus avancé dans les campagnes où la toute nouvelle liberté économique produit bien les effets incitatifs recherchés.

Dans les villes, le bouleversement économique et culturel n'est pas achevé, même si aujourd'hui les préoccupations des ménages ressemblent fort à celles que l'on rencontre dans les autres capitales et villes de la région. Le principal challenge politique, maintenant que la résolution du problème des fonctionnaires est en

(5) Sur ces mesures, voir l'article d'Yves Topol.

bonne voie, vient de l'emploi des jeunes. Actuellement, cinq promotions de diplômés universitaires, pour qui le débouché garanti n'est qu'un lointain souvenir, se demandent comment va se faire leur insertion professionnelle. Encore ne sont-ils pas les plus mal lotis puisque disposant quand même d'une formation de base. Pris dans son carcan budgétaire, le gouvernement aura du mal à organiser l'insertion de tous ces jeunes tout en répondant aux légitimes demandes d'amélioration de leur situation par ceux qui sont déjà en place. Et la demande sera d'autant plus pressante qu'il n'existe plus l'étouffoir idéologique de l'ancien régime et que, dans la rue, le luxe ose maintenant s'afficher.

Pendant encore longtemps, Binta Diallo se demandera comment elle va bien pouvoir faire son marché avec l'argent que son mari, heureux fonctionnaire maintenu mais à la paye encore bien maigre, ou ancien fonctionnaire reconverti avec plus ou moins de bonheur dans le secteur informel, ou chômeur mais bénéficiant encore (pour combien de temps ?) de la solidarité de ceux qui ont eu plus de chance que lui au sein de la famille, lui laisse chaque matin.

**Jacques Schwartz**  
*ministère de la Coopération*

## LITTÉRATURE GUINÉENNE

Numéro spécial de la revue **Notre librairie**  
juillet-septembre 1987.

Le numéro : 50 FF. On peut se le procurer à l'adresse suivante : CLEF, 57, bd des Invalides, 75007 Paris.  
Tél. : 47.83.14.38.